Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 10 juillet 2023

Alerte pollution en Vaucluse ce mardi 11 juillet 2023

La persistance de l'épisode de pollution de l'air par l'ozone et par les particules fines pm10 pousse la préfecture de Vaucluse à déclencher l'alerte pollution de niveau 1 pour la journée de demain.

Demain, mardi 11 juillet, la qualité de l'air reste mauvaise en raison des concentrations en ozone, mais également en particules fine PM10. Ces particules proviennent d'une masse désertique saharienne qui impactera les départements littoraux de la région et le Vaucluse.
Compte tenu de la persistance de cet épisode de pollution de l'air, le préfet de la zone de défense Sud, déclenche, pour le second jour consécutif la procédure d'alerte de niveau 1 relative à la pollution de l'air à l'ozone et particules fines PM10 pour la journée de demain, mardi 11 juillet 2023.

En complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 10 juillet 2023

recommandation, la préfète de Vaucluse a décidé la mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :
 Abaissement de 20km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70km/h ;
 Mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 1 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).
 Raccordement électrique à quai des bateaux fluviaux en substitution à la production électrique de bord par les groupes embarqués (dans la limite des installations disponibles).
 Suspension de l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants ou groupes électrogènes.
 Report des travaux d'entretien ou de nettoyage effectués avec des outils non électriques (tondeuse, taille-haie…) ou des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture…)
 Maîtrise de la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation).
 Respect de l'interdiction des brûlages à l'air libre des déchets verts.
 Suspension de la pratique de l'écobuage et des opérations de brûlage à l'air libre des sous-produits agricoles.
 Report des épandages de fertilisants minéraux et organiques.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, d'autres mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

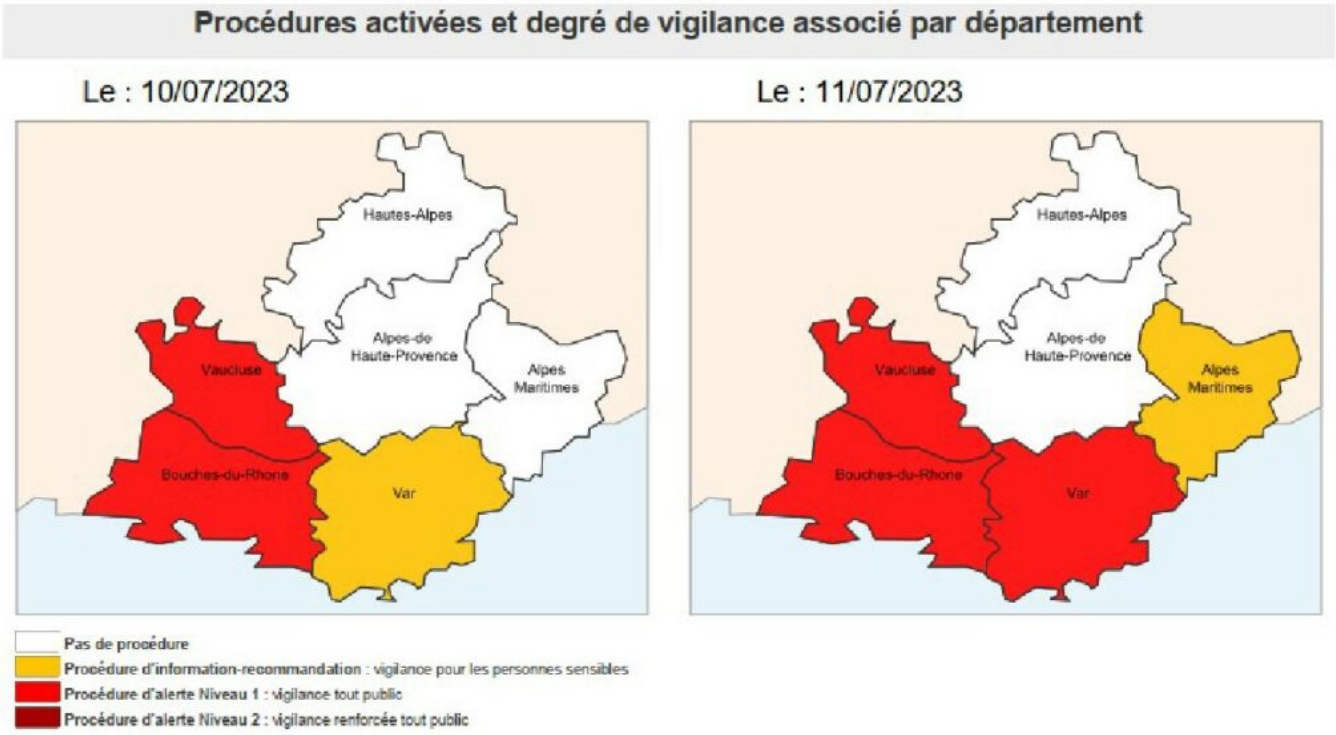

Par ailleurs, cette procédure d'alerte est assortie des recommandations sanitaires et de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 10 juillet 2023

comportement suivantes :

Pour protéger votre santé :
– Réduisez vos activités physiques et sportives intenses à l'extérieur.
– En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.
– Si vous êtes sensible ou vulnérable, privilégiez les sorties les plus brèves, celles qui demandent le moins d'effort et évitez de sortir durant l'après-midi.

Pour aider à améliorer la qualité de l'air :
– Limitez vos déplacements privés et professionnels, ainsi que l'usage de véhicules automobiles en privilégiant le covoiturage et les transports en commun.
– Privilégiez pour les trajets courts les modes de déplacements non polluants (marche à pied, vélo).
– Différez, si vous le pouvez, vos déplacements.
– Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre.
– Reportez les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis.

Pour toute information complémentaire sur :
– l'évolution du pic de pollution : https://www.atmosud.org
– les recommandations sanitaires et comportementales : https://www.ars.sante.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !